

TABLE DE L'ÉTAT-MAJOR. — Secrétaire de l'évêché, curés, desservants, vicaires, prêtres auxiliaires, séminaristes dans les ordres ou tonsurés, inspecteurs, sous-inspecteurs et vérificateurs des édifices diocésains; pasteurs, secrétaires du consistoire central protestant d'Alger; rabbins des consistoires provinciaux, secrétaire du consistoire central israélite d'Alger; secrétaire et commis d'académie, professeurs de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie, aumôniers des lycées, professeurs des lycées, économistes, principaux et régents des collèges communaux, inspecteurs primaires, sœurs institutrices, instituteurs et institutrices primaires, membres des communautés religieuses enseignantes.

TABLE DES ASPIRANTS. — Elèves des séminaires non tonsurés, élèves boursiers du gouvernement, commis d'économat, maîtres répétiteurs, aspirants répétiteurs, maîtres d'étude.

PASSAGERS A LA RATION. — Agents subalternes, domestiques.

Ministère de l'agriculture et du commerce.

TABLE DU COMMANDANT. — 1^{re} catégorie : Inspecteurs généraux de l'agriculture; des écoles vétérinaires, des haras, des écoles d'arts et métiers et des services sanitaires. — 2^e catégorie : Directeurs, sous-directeurs et professeurs du Conservatoire des arts et métiers et de l'école centrale des arts et manufactures; directeurs des écoles d'agriculture, des écoles vétérinaires, des fermes-écoles, des dépôts d'étalons et des écoles d'arts et métiers; commissaires du gouvernement près les compagnies industrielles; directeurs des lazarets du littoral et médecins-inspecteurs des eaux minérales; médecins sanitaires en Orient.

TABLE DE L'ÉTAT-MAJOR. — Sous-directeurs et vétérinaires des dépôts d'étalons; répétiteurs et préparateurs du Conservatoire des arts et métiers et de l'école centrale; professeurs, répétiteurs et chefs de service des écoles d'agriculture et des écoles vétérinaires; ingénieurs, professeurs et chefs d'ateliers des écoles d'arts et métiers; employés des écoles dépendant du ministère; vérificateurs des poids et mesures.

TABLE DES ASPIRANTS. — Stagiaires des haras.

TABLE DES MAÎTRES. — Adjudants et surveillants des écoles dépendant du ministère, brigadiers-chefs et brigadiers des haras.

PASSAGERS A LA RATION. — Palefreniers des haras.

Ministère des travaux publics.

TABLE DU COMMANDANT. — 1^{re} catégorie : Inspecteurs généraux des ponts et chaussées, inspecteurs généraux des mines. — 2^e catégorie : Ingénieurs en chef des ponts et chaussées, ingénieurs en chef des mines.

TABLE DE L'ÉTAT-MAJOR. — Ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées, ingénieurs ordinaires des mines, sous-ingénieurs des ponts et chaussées.

TABLE DES ASPIRANTS. — Conducteurs des ponts et chaussées, gardes-mines.

Ministère de la marine et des colonies.

TABLE DU COMMANDANT. — 1^{re} catégorie : Gouverneur de colonie, commissaire général de la marine, évêque. — 2^e catégorie : Commandant supérieur et commandant de colonie; commandant particulier et chef de service dans les établissements français de l'Inde; commissaire et commissaire adjoint de la marine; médecin en chef, pharmacien en chef, médecin principal et pharmacien principal; directeur, secrétaire général et chef de bureau de 1^{re} classe des directions de l'intérieur; ingénieur en chef de 1^{re} ou de 2^e classe des ponts et chaussées; inspecteurs de l'enregistrement et hypothèques, contributions diverses et des douanes; inspecteur, chef du service et procureur de l'instruction publique; procureur général, président, conseiller, premier substitut et substitut (Cochinchine) près les cours d'appel; procureur de la République, chef du service judiciaire, près les tribunaux et conseils d'appel à Papeete, Nouméa et Saint-Pierre et Miquelon; procureur de la République près les tribunaux de 1^{re} instance à la Martinique, Guadeloupe, Réunion, Saïgon, Saint-Louis (Sénégal), Cayenne et Pondichéry; juge-président près les tribunaux de 1^{re} instance à Saïgon, Saint-Louis (Sénégal), Pondichéry, Cayenne, Nouméa et Papeete; préfet apostrophe et viceire général; directeur du service pénitentiaire.

TABLE DE L'ÉTAT-MAJOR. — Commandant d'arrondissement ou de cercle, commissaire et commandant de quartier; sous-commissaires et aides-commissaires de la marine; médecins et pharmaciens de la marine; sœurs hospitalières; chef de bureau de 2^e classe, sous-chef de bureau de 1^{re} et de 2^e classe des directions de l'intérieur; capitaine et lieutenant de port; ingénieur ordinaire et ingénieur colonial des ponts et chaussées; sous-inspecteur, élève inspecteur, directeur de transmission, chef de station et commis principal du service télégraphique; vérificateur, conservateur, receveur et premier commis de direction de l'enregistrement et hypothèques; garde-magasin du timbre; sous-inspecteur, contrôleur et commis principal des contributions diverses; receveur-comptable des postes; sous-inspecteur, contrôleur, premier commis de direction, vérificateur, commis principal, capitaine et lieutenant des douanes; préfet des études, censeur, professeur et surveillant général de l'instruction publique; commissaire et sous-commissaire d'immigration, chef et sous-chef d'imprimerie du gouvernement, directeur du jardin botanique, vétérinaire, vérificateur des poids et mesures, commissaire de police, directeur de prison; second substitut du procureur général.